

BULLETIN D'ENGAGEMENT

30^e Foulée Pintervillaise

A retourner si possible avant le 25 novembre 2020, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'A.S. Pintervillaise à:

Michel LANNIER 28, rue Aristide Briand 27400 PINTERVILLE
Tel: 02 32 40 76 35 + rep. E.mail: michel.lannier@wanadoo.fr

NOM..... Prénom.....

Date de naissance..... Course 10km - 5km - jeunes

Sexe: M F

Adresse.....

Ville..... Code postal.....

Licencié au club ou entreprise :

N° Licence

Adresse E-mail:@.....

N° Tel:.....

Je cours en individuel OUI NON (rayer la mention inutile)

Certificats médicaux (réglementation suivant article L.231-3 du code du sport)

Tous les coureurs NON licenciés FFA, devront obligatoirement fournir avec leur inscription un certificat médical, ou sa photocopie, d'absence de contre indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an, le jour de la course.

Sont exemptés de C.M. tous les coureurs licenciés FFA. :

Licence Athlé compétition, Athlé running, Athlé entreprise ou d'un Pass Running FFA.

Sur la licence doit alors apparaître par tous moyens, la mention d'absence de contre indication à la pratique du sport en compétition ou de la course à pied en compétition. (photocopie à joindre)



Signature obligatoire (+ parents si mineur)

30^e Foulée Pintervillaise

Organisée par l'Association Sportive Pintervillaise



Dimanche 29 Novembre

A partir de 8 h 00
Inscriptions et remise des dossards
sous le préau de l'école « Le Pré Vert »

Challenge4communes.com



8 h 50 Course 1,5 km Jeunes Poussins (offert par l'entreprise SEPI RENT)

8 h 53 Course 2,9 km Jeunes Benjamins (offert par l'entreprise SEPI RENT)

9 h 30 Course 5 km Personnes nées en 2006 et avant (7 €
(+4€ le jour de la course)

10 h 30 Course 10 km Personnes nées en 2004 et avant (9 €
(+4€ le jour de la course)

Clôture des inscriptions le 27 novembre à minuit

12 h 00 Remise des récompenses sur le podium

Récompenses à tous les participants. Coupes et lots selon règlement modifié en 2020.

CourTonne
Pâtisseries
1, rue des Longschamps
Le Gruchet
27600 AILLY
Tel/fax: 02 32 52 86 41
www.courtonnetraiteur.fr

SEPI RENT
location de pompes

32, rue Aristide Briand
27400 - PINTERVILLE



Louviers

www.challenge4communes.com

* Mis à jour le 16 Mars 2020

REGLEMENT DU CHALLENGE 4 COMMUNES

RESPONSABILITE CIVILE :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès des Assurances GROUPAMA Centre Manche.

INDIVIDUELLE ACCIDENT :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

COUVERTURE MEDICALE :

Assurée par la Croix Rouge Française.

RESPONSABILITE :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. Ils pourront arrêter un participant en mauvaise condition physique apparente.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Parcours : Mesurés en 1995 par un officiel (Courses Hors Stade).

Départs et arrivées : 10 km devant l'église, arrivée à la mairie.

Parking : A proximité de la ligne d'arrivée

Vainqueurs en 2019 : Kévin DOS SANTOS en 32:21:56
Lucie BASDEVANT en 39:40:17

Le **challenge Jean DUVAL** est attribué au club, association ou entreprise qui a le plus grand nombre cumulé de participantes sur les courses des 5 et 10 km.

Le **challenge DDL Logistics** est attribué au club qui obtient la meilleure moyenne des temps cumulés sur 3 coureurs participants aux 5 km et 3 coureurs sur 10 km. Ces 2 challenges sont définitifs au bout de la 3^{ème} consécration.

Le **Trophée ASP** est attribué au club, association ou entreprise qui a le plus grand nombre cumulé de participants classés sur 5 km et 10 km.

Le « **Challenge 4 communes** » est organisé par :

Le C.O.F.I. Hondouville le dimanche 26 Janvier 2020
La section course à pied A.S.L.Incarville le dimanche 9 Février 2020
L' Association Courir A Heudebouville le dimanche 30 Aout 2020
L' Association Sportive Pintervillaise le dimanche 29 Novembre 2020

But du Challenge :

Récompenser la participation à ces 4 courses en faisant abstraction de toutes notions de classement.

Principe du Challenge :

Le lot « *challenge4communes* » est attribué à tout coureur participant à 3 de ces 4 courses sur la distance de 10 km.

Il correspond à un lot d'une valeur au moins égale à la valeur de trois lots souvenirs standards, et sera remis au coureur à l'issue de sa 3e course .

Les participants au *challenge*, ne bénéficient pas du lot souvenir de l'organisation.

Modalités du challenge :

Dès le franchissement de la ligne d'arrivée de ses deux premières courses, le participant au *challenge* dépose obligatoirement son dossard dans la boîte prévue à cet effet.

En cas de lot *challenge* avec choix de taille et/ou de couleur, le participant déposera son dossard dans la boîte appropriée à son choix.

Lors du franchissement de la ligne d'arrivée de sa 3e course, le participant est en mesure de recevoir son lot *challenge*.

Le lot *challenge* est nominatif, les 3 courses doivent impérativement être courues par le même coureur.

Une liste de confirmation d'enregistrement des participants, sera consultable dans la semaine qui suit la première course sur le site internet du *challenge*.

La même liste sera également affichée sur le site des organisateurs.

Particularité:

Si du fait de l'annulation d'une épreuve (catastrophe naturelle, interdiction préfectorale etc...) des coureurs se trouvent dans l'impossibilité mathématique de réaliser leurs 3 courses, le *challenge* pourra être attribué après 2 courses seulement.